

## LA PRÉSIDENTE

Agen, le 19 avril 2021

Monsieur Serge BOUSQUET-CASSAGNE  
Président  
Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne  
271 rue de Péchabout  
47008 AGEN

Monsieur le Président,

Par courrier médiatisé du 19 avril, vous m'interpellez en regrettant que le Conseil départemental n'ait pas pris la mesure des conséquences dramatiques pour notre agriculture de l'épisode de gel survenu entre le 6 et le 8 avril dernier.

La gravité de la situation m'interdit toute forme de polémique.

Sachez néanmoins que dès le 9 avril, au lendemain même de cette catastrophe agronomique sans précédent, j'ai saisi avec Raymond GIRARDI, vice-président du Conseil départemental en charge de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement, Monsieur le Premier Ministre pour lui demander de provisionner, sans délai, une enveloppe exceptionnelle pour indemniser de toute urgence les professionnels impactés par le gel.

Le 16 avril, lors de la session consacrée à l'examen du budget de la collectivité, j'ai abordé le sujet lors de mon propos introductif en indiquant que le Conseil départemental prendra ses responsabilités aux côtés des autres collectivités, en débloquent une enveloppe exceptionnelle. Je vous réaffirme très clairement ma volonté d'avancer très rapidement en ce sens selon des modalités qu'il conviendra de définir conjointement avec l'Etat, les collectivités territoriales et les professionnels.

Pour autant, à ce stade, il serait incohérent voire même parfaitement démagogique d'avancer un chiffre pour cette aide exceptionnelle, alors-même que l'estimation précise des pertes subies par les agriculteurs n'est pas encore consolidée. De même, le Département définira le montant de cette aide en partenariat et en complémentarité avec l'Etat et les autres collectivités, notamment le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

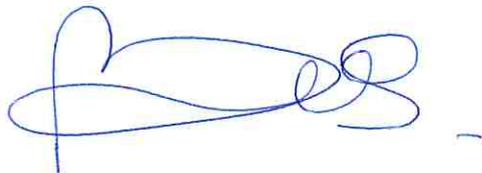
J'ajoute que lors de notre session budgétaire du 16 avril dernier, l'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité une motion relative à la création d'un fonds d'urgence dédié suite aux épisodes de gel de ce mois d'avril 2021, motion que je vous adresse en copie puisqu'il semble visiblement que vous ne l'ayez pas lue dans son intégralité.

En tout état de cause, il me paraît essentiel qu'une table ronde soit très rapidement organisée par Monsieur le Préfet afin de coordonner l'ensemble des dispositifs qui seront mis en œuvre pour soutenir notre agriculture départementale. Mes services ont dès ce week-end contacté la Direction Départementale des Territoires pour s'en enquérir, démarche qui sera complétée ce jour par un courrier officiel de ma part à M. le Préfet.

Je crois véritablement que sur ce dossier, comme sur les autres, nous devons avancer ensemble en concertation, avec célérité mais rigueur et responsabilité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Sophie BORDERIE  
Présidente du Conseil départemental

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Borderie', with a horizontal line extending to the right.